

Lettre
Municipale
N° 83
Janvier



Commune de Londinières

Chères Londinièraises, chers Londinièrais,

Fidèles à la tradition, Madame le Maire et le conseil municipal ont conviés habitants et personnalités à la cérémonie des vœux qui comme chaque année s'est déroulée au foyer municipal le vendredi 10 janvier 2025. Nombreux ont répondu présents pour partager un moment d'échanges et de convivialité.



Une belle occasion pour les habitants, les représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des associations et partenaires de s'informer sur l'avenir de leur commune.

Malgré une année 2024 très particulière, Monsieur Julien Breton et Madame le Maire ont voulu se montrer très positifs dans leur discours, en énumérant les travaux en cours, le retour des investissements et les projets majeurs pour 2025.



Un retour en image de l'année 2024 a été projeté mettant en avant les défis relevés et les projets portés par la commune.

Tout cela avec une grande participation des élus, du personnel communal, des associations et des administrés.



Avant de clôturer cette soirée riche en émotion devant le verre de l'amitié, Madame le Maire a en effet souhaité mettre à l'honneur 3 élus pour leurs services rendus à la commune durant de nombreuses années.



Pour rester connecté !



Monsieur Julien Breton, responsable du personnel et du service technique a ouvert la cérémonie.

« De l'engagement, des projets et des certitudes. Ces trois mots résument parfaitement l'année 2024.

De l'engagement de la part de l'ensemble des forces vives de notre commune pour proposer aux londinièrais un cadre de vie agréable où il fait bon vivre.

Pour cela merci aux élus communaux de leurs investissements durant cette année, merci aux associations et à leurs bénévoles de proposer du divertissement, du sport, et de la culture dans notre village, vous êtes la preuve que le monde rural n'a rien à envier aux agglomérations et métropoles qui nous entourent. Merci également aux commerçants et artisans de votre volonté grandissante d'entreprendre.

L'engagement, c'est aussi le maître mot qui anime l'ensemble des agents de notre commune dont j'ai la responsabilité. A l'heure où nous entendons parler régulièrement d'absentéisme des fonctionnaires, je voulais vous dire qu'à Londinières, il n'en est rien.

Pour leur travail durant l'année 2024, je tenais à remercier l'ensemble du personnel.

Différents projets ont vu le jour durant cette année. Un local de stockage de 110m² attenant à la salle des sports a été créé pour un montant de 45.000 Euros. Une subvention de 13.200 Euros nous a été attribué par le département de la Seine-Maritime.

Depuis quelques années, la municipalité souhaite pérenniser le commerce de proximité en le renforçant. L'année dernière nous vous avons annoncé la création d'un local commercial au 7 rue du Général de Gaulle. Le coût total de ce projet s'élève à 62.000 Euros. Ce dossier a été subventionné à hauteur de 18.600 Euros par le département de la Seine-Maritime.

Une rénovation globale a également été entreprise dans les étages pour créer un magnifique appartement duplex. Ces travaux s'élèvent à 53.000 Euros.

Les conditions climatiques de ces derniers mois ne nous épargnent pas et quelques chantiers actés ont pris un peu de retard mais la dé imperméabilisation du trottoir route de Croixdalle et la réfection de la sente rue Henri Cahingt interviendront dans les prochaines semaines.

C'est avec certitude que je vous affirme que Londinières n'est pas un village de 1300 habitants comme les autres, à l'échelle du département, de la région ou même du pays, il m'a été compliqué de trouver une équivalence du fait de sa densité de commerces et de services.

C'est une certitude que Londinières est une commune rurale vivante et dynamique du fait de la multitude d'animations que proposent nos associations.

C'est une certitude que la municipalité et les agents œuvrent pour vous apporter une qualité de vie agréable.

C'est avec certitude que nous continuerons d'accueillir le défilé des tracteurs illuminés des jeunes agriculteurs du secteur d'Envermeu, tellement la fête est belle pour les petits et grands. Je souhaite vivement féliciter Thibault Duhornay.

Pour conclure ces quelques mots, j'ai pris l'habitude de terminer par une citation, cette année j'ai choisi une citation de Samuel Johnson qui a dit « si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait ».

Au nom du personnel communal, je vous présente Mme le Maire, Mesdames, Messieurs, une bonne année 2025 ».



Vœux de Madame le Maire, Armelle Biloquet



« Au cours de l'année, le contexte national, parfois même international, et cela n'a échappé à personne, n'a pas été très positif. On nous promet plus de restriction que d'abondance !

Qu'en est-il à Londinières ?

Nous pouvons et nous allons continuer d'investir, de rénover, d'entretenir. Nos finances nous le permettent et si nous sommes raisonnables et nous le sommes ! l'avenir reste positif, le verre à moitié plein.

Concernant les investissements, des travaux, certes les sommes engagées sont parfois conséquentes... mais Londinières augmente sa capacité à investir. Chaque année les loyers et revenus augmentent nous donnant une autonomie par rapport aux subventions de l'Etat. D'où proviennent ces fonds : loyers divers, logements, commerces, antennes, bientôt éoliennes.

C'est indispensable, nous continuerons à travailler dans ce sens.

Alors 2025, que ferons-nous ? la voie douce vers Wanchy-Capval, réhabilitation du « parc chalets » dont nous avons repris la gestion complète, travaux de trottoirs « rue des Canadiens », travaux d'enfouissement de réseaux au Roupied.

Nous allons travailler sur le projet de la « rue de Maréchal Leclerc » avec le Département, ainsi que sur l'aménagement du centre bourg, devant les commerces, la Mairie, la place.

2025, sera également l'année de la mise en service de nos 2 éoliennes, le Parc des Sceaux, en septembre.

Et tout cela, vous vous en doutez, n'est possible qu'avec une équipe. Et je n'ai pas peur de dire une formidable équipe, motivée, investie. Un très grand merci à tous ».

Pour conclure Madame le Maire a ajouter ces derniers mots « 2024 a été une année souvent compliquée sur le plan National et International. Mais localement nos collectivités ont continué à avancer. C'est aussi parce que vos élus préfèrent regarder le verre à moitié plein et restent confiants et optimistes.

La dynamique est là, nous pouvons rester positif pour l'avenir ! Demain nous le décidons ensemble aujourd'hui. C'est nous qui l'écrivons, c'est nous qui le bâtissons.

Très bonne année à tous ».



Supprimer le négatif ;
accentuer le positif !



Avant de poursuivre la cérémonie autour du verre de l'amitié, trois personnes ont été mises à l'honneur pour leur dévouement auprès de la commune : Monsieur Jean-Marie Dumouchel 30 ans de fonction d'élus avec 17 années en qualité d'adjoint au maire, très investi dans la commune, très actif et toujours présent dès la première heure.

C'est avec émotion que Monsieur Dumouchel a reçu par Madame Dancourt, la médaille d'honneur Départementale et Communale, une reconnaissance nettement méritée.

Quant à Monsieur Lefort et Monsieur Courtois, tous deux ont reçu un diplôme remis par Madame le Maire pour 30 années au sein du Conseil Municipal.



ANIMATIONS



Octobre
Rose

Merci



Ce samedi 5 octobre, sous un grand soleil, le public a répondu présent pour participer à la course et marche rose au profit de la Ligue contre le Cancer.

Dans une excellente ambiance, les participants ont pu profiter de ce moment convivial animé par un orchestre. Plusieurs stands étaient installés pour la vente d'objets au profit d'octobre rose.

Un petit moment d'échauffement en musique avant le départ des marcheurs pour 5kms et des coureurs pour 10kms. A l'arrivée, chacun a eu la joie de repartir avec sa médaille offerte par l'Énergie Commerciale.

Tout au long du mois d'octobre diverses animations étaient organisées par différentes associations de la commune qui ont permis de récolter la somme de 2977 €.



Structures gonflables

Comme chaque année pendant les vacances scolaires et pour le plus grand bonheur des enfants de 4 à 11 ans, la commune a organisé mardi 22 octobre une journée d'animations avec des structures gonflables, jeux en bois et séances de maquillage.



Bourse aux jouets

2 et 3 novembre



Cérémonie du souvenir des victimes du
17 octobre 1961



Remise des lots à la participation
de la Journée Nationale du
Commerce de Proximité par les
commerçants de Londinières



Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918



Vendredi 15 novembre au collège Paul Henri Cahingt, trente-huit élèves
ont été mis à l'honneur en recevant leur Diplôme National du Brevet.



Samedi 23 novembre
Cérémonie de la Sainte Barbe
avec remise de grades et diplômes



Lancement
des illuminations de
Noël

Vendredi 6 décembre, première édition du lancement des illuminations aux couleurs de Noël. Madame le maire a déclenché les illuminations dans une ambiance conviviale vin chaud offert par la commune. La magie de Noël s'est pleinement installée pour le bonheur des petits et des grands.



Téléthon

Comme chaque année nombreuses associations se sont mobilisées pour le TELETHON.
Tournois, vente de soupes, lavage des voitures ont permis de récolter la somme de 3360,60 €.



UN GRAND MERCI



Samedi 14 décembre

Défilé de tracteurs illuminés organisé par les Jeunes Agriculteurs du secteur

Marché de Noël organisé par le comité des fêtes



MARPA

Cérémonie des vœux

Repas de Noël offert par la commune en présence de quelques élus.



102 ans de Mme LORMIER



Samedi 21 décembre Josef LEYSEN a dirigé la Chorale « Voix Si Voix La » de Londinières accompagnée de l'Harmonie municipale de St Nicolas d'Aliermont lors du concert de Noël.



ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



L'association « Du Livre...Au Masque » vous souhaite une Bonne Année 2025, de nombreuses lectures et des fêtes costumées !!

La Permanence de la bibliothèque (livres et costumes) est actuellement assurée le jeudi de 17h à 19h dans son local situé 11 rue de Verdun au 1^{er} étage.

Un nouvel aménagement effectué cet été permet désormais de scinder la bibliothèque de la partie costumes. Le renouvellement des rayonnages livres ainsi que le rangement des costumes et accessoires rendent les locaux plus aérés et plus accueillants !!

Une page « Facebook » a également été créée pour faire vivre notre Association en partageant les livres et costumes nouvellement achetés.

L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 13 mars à 18 heures, à la Mairie. Tous les adhérents y sont conviés et nous espérons que de nouveaux membres se joindront à nous pour continuer l'aventure du « Livre au Masque » !!

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : « Tout ça n vaut pas l'Amour ! » Pièce de Théâtre avec la Troupe d'Arques la Bataille le Samedi 26 avril 2025 à 18 heures au Foyer Municipal.



L'année 2024 s'achève après une année chargée de diverses activités proposées par le syndicat d'initiative.

Sorties guidées
et randonnées...par toute météo !



Soirée Contes et poésies,
Matinée théâtrale,
Soupe Téléthon...



Sacré Pays de Bray (ouverture des églises), salon d'arts plastiques, après-midi jeux...

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE LONDINIÈRES
2 rue du Général de Gaulle
02 35 93 80 08
Lundi 14h – 18h
Mardi au Vendredi 9h – 12h
mairiedelondinieres@orange.fr
www.londinieres.fr



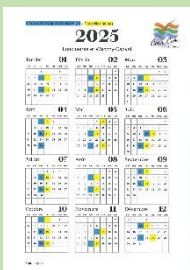
Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous venez d'emménager dans la commune ou vous y habitez depuis peu, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Munissez-vous de votre carte d'identité et/ou votre livret de famille. Les services de la mairie auront le plaisir de vous informer sur plusieurs modalités (accès à la déchetterie, inscription sur la liste électorale...).

Ramassage poubelles Londinières

Retrouvez le calendrier ramassage des poubelles jaunes et ordures ménagères sur le site de la commune et sur le tableau d'affichage situé derrière la mairie.



Petit rappel : un jour férié décale au lendemain le ramassage.

Démarchage à domicile

Nombreuses personnes durant ces dernières semaines ont contacté le secrétariat de la mairie pour informer la présence de démarcheurs commerciaux.

La mairie ne parraine aucun démarchage en porte à porte !

La municipalité conseille aux habitants d'être particulièrement vigilants, avant d'ouvrir votre porte, et en cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile.

Il se peut que des démarcheurs se présentent en mairie pour informer de leur passage.

Dans ce cas, la mairie prend la précaution de photocopier les papiers les identifiant.



DÉMARCHAGE
À DOMICILE

RECENSEMENT CITOYEN



TU AS 16 ANS...LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE.

Il faut se présenter en mairie qui te fournira une attestation de recensement.

Cette attestation te permettra de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Ces deux démarches te permettront de t'inscrire aux examens (permis de conduire, BEP, Bac...).

Le recensement se fait, accompagné d'au moins un parent, en mairie du lieu de domicile dans le premier trimestre dès « 16 ans ». Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Londinières recherche pour le centre de loisirs :

- un directeur de centre

- un directeur adjoint

- Animateurs BAFA

- Stagiaires BAFA



Préparer votre retraite !

Permanences AGIRC-ARCCO à la mairie – salle des permanences – 1^{er} étage :



Jeudi 6 février 2025

Jeudi 6 mars 2025

Jeudi 3 avril 2025

Jeudi 5 juin 2025

Jeudi 3 juillet 2025

Prenez rendez-vous en appelant le 0 970 660 660

PERMANENCES DÉPARTEMENTALES
ARMELLE BILOQUET

**Rencontrons-nous
près de chez vous
en février 2025**

Mairie de Neufchâtel-en-Bray
Samedi 08 février

Mairie de Londinières
Samedi 15 février

Prise de rendez-vous : 02.35.03.54.10

**ENSEMBLE
LA SEINE-MARITIME**

PROCHAINES MANIFESTATIONS



Jeudi 20 février

Opération crêpes

FEVRIER

Samedi 15 mars – foyer municipal
Soirée Contes et Poésies du Syndicat d'Initiative

Dimanche 23 mars – foyer municipal
Brocante du Tennis Club

Samedi 29 mars – foyer municipal
Loto de USL

Dimanche 30 mars – salle polyvalente
Spectacle cabaret organisé par la Communauté de
Communes de Londinières



Samedi 12 et dimanche 13 avril – foyer municipal
Loto APE

Samedi 19 et dimanche 20 avril – foyer municipal
Bourse aux vêtements par l'amicale des pompiers

Dimanche 20 avril – MARPA
Chasse aux œufs du comité des fêtes

Samedi 26 avril – foyer municipal
Pièce de théâtre « Tout ça n'vaut pas l'Amour » de l'association
« Du Livre...Au Masque »



Vendredi 23 et samedi 24 mai – foyer municipal
Loto du Comité des Fêtes

Jeudi 29 mai
Foire à tout



Samedi 14 juin
Tournoi des petites pépites de USL

Dimanche 15 juin – Espace JP Dancourt
Repas champêtre de la commune pour les personnes de plus de 70 ans (né(e)
en 1955 et avant) offert par la commune

Samedi 21 juin – 20 h - Eglise Notre Dame de Londinières
Concert par la chorale « Voix Si Voix La »

Fête de la musique – date à confirmer





Le gâteau magique de Catherine

Pour un moule à manqué démontable diamètre 24

Préchauffer le four à 140°C

- 4 œufs
- 125 g de sucre
- 125 g de beurre
- 125 g de farine
- 500 ml de lait demi-écrémé ou entier
- 1 cuillère à soupe d'eau
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille



Séparer les blancs des jaunes.

Battre les blancs en neige bien ferme avec 1 pincée de sel.

Fouetter les jaunes avec le sucre, la cuillère d'eau et de vanille.

Ajouter le beurre fondu, la farine tamisée et mélanger.

Ajouter alors le lait et mélanger pour obtenir une pâte proche de la pâte à crêpes.

Ajouter enfin les blancs en neige sans trop les casser (des petits morceaux doivent flotter en surface).

Verser dans le moule beurré et fariné et enfourner pour 1 heure à 140° C.

Laisser refroidir au moins 3 à 4 heures au réfrigérateur avant de démouler.

Saupoudrer de sucre glace.

Ce gâteau a la particularité de former trois couches après cuisson (flan-crème-génoise) à partir d'une seule préparation, pour cela bien respecter les règles de préparation et la cuisson.



Bonne dégustation du gâteau magique !

